

# CAP SUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

AVEC



## MAÎTRISEZ LES ENJEUX ET PRÉPAREZ VOTRE ENTREPRISE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

### Soyez prêt avant septembre 2026 !

*La facturation électronique va prochainement devenir obligatoire pour toutes les entreprises. Au-delà de l'aspect réglementaire, il s'agit d'une évolution majeure dans la manière de gérer la facturation, les échanges avec les clients et les obligations fiscales. C'est surtout l'obligation de réceptionner certaines factures dès septembre 2026 !*

*Cette transition représente une opportunité de simplifier les processus, de gagner du temps et de fiabiliser les données. Encore faut-il savoir par où commencer et comment aborder cette transition en toute sérénité. C'est justement pour cela que nous avons conçu une offre d'accompagnement adaptée à vos besoins.*

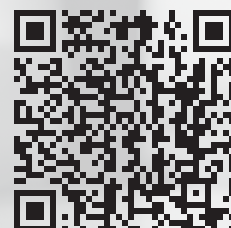
### Pourquoi choisir Groupe Cofimé :

- ✓ Votre expert-comptable est le partenaire idéal pour vous aider à transformer cette obligation en levier de performance :
  - Expertise réglementaire
  - Vision globale de votre entreprise
  - Compétences techniques
  - Fiabilité et pérennité.
- ✓ Nos experts digitaux vous conseillent des solutions personnalisées, parfaitement alignées avec vos enjeux métiers, vos contraintes opérationnelles et vos obligations fiscales. Ils vous assurent une transition fluide et sécurisée vers la facture électronique.
- ✓ Une démarche progressive et pédagogique, pour embarquer vos équipes en toute confiance.

### Un guide utile pour vous aider pas à pas

Nous avons conçu un support pratique pour vous aider à comprendre les principales évolutions réglementaires.

Découvrez-le  
en flashant le QR code



# NOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR UNE TRANSITION EN TOUTE SÉRÉNITÉ

## Construisons ensemble votre solution personnalisée

- ▶ **Sécurisez votre passage à la facture électronique**
  - > Identification de vos besoins et de vos spécificités clients - fournisseurs
  - > Audit des systèmes actuels de facturation
  - > Maintien de la conformité réglementaire
  - > Mise en place de la plateforme agréée :
    - Réception de factures septembre 2026
    - Émission de factures septembre 2027
  
- ▶ **Profitez d'une transition sereine**
  - > Pilotage de la migration
  - > Transfert des données clients
  - > Gestion du changement pour vos équipes et partenaires avec notre organisme de formation certifié Qualiopi®
  
- ▶ **Augmentez votre performance financière grâce à la transformation digitale**
  - > Optimisation des processus de facturation, des processus comptables et des flux d'achats et/ou ventes
  - > Assistance à la mise en place d'outils de pilotage financier en temps réel



**Pour passer à la facture électronique,  
prenez le temps d'échanger avec  
un de nos spécialistes**

**Contactez-nous dès maintenant**

**03 89 22 99 00**

[www.hlb-groupecofime.com](http://www.hlb-groupecofime.com)